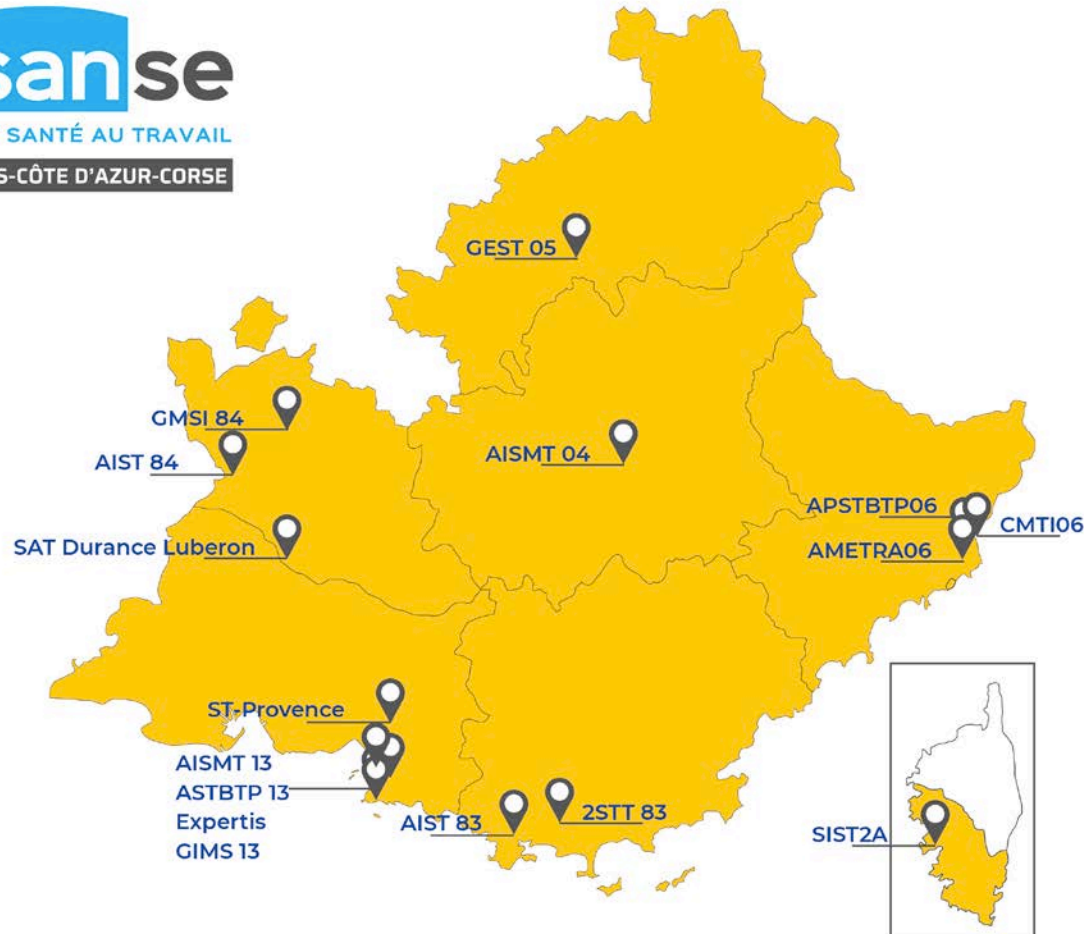


# Covid-19 : la vaccination, un outil de prévention efficace

Webinaire du 31 janvier 2022 – 45 mn + 15 mn de questions/réponses

# Webinaire du réseau Présanse Paca-Corse



Ce webinaire vous est proposé par le réseau Présanse Paca-Corse, qui regroupe 16 services de prévention et de santé au travail interentreprises de Paca et Corse, œuvrant pour 137 000 entreprises et plus d'1 million de salariés du secteur privé.

Retrouvez leurs coordonnées sur [www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org) (rubrique « Le Réseau »).

**Le contenu de ce webinaire a été réalisé par les services de prévention et de santé au travail AIST 83, AMETRA06 et AISMT 13**

# Les intervenants

---

- Célia Barberousse

- Épidémiologiste à l'AIST 83

- Hugo Marina

- Médecin du travail à l'AMETRA 06

# Sommaire

---

1. Risque COVID-19 et chiffres clés
2. Vaccins contre la COVID-19
3. Pass vaccinal et obligation vaccinale

# **1. Risque COVID-19 et chiffres clés**

# Quelques chiffres



Virus : SARS-CoV-2 (famille des Coronavirus)

40 à 45% sans symptômes visibles

- Peuvent transmettre
- Séquelles cardiaques et pulmonaires -> répercussion ?

Prevalence of Asymptomatic SARS-CoV-2 Infection A Narrative Review. DP. Oran, EJ. Topol]

Maladie associée : **COVID-19**

**Formes sévères** entre 15 et 20%

(Guan W, et al. Eur Respi J. Jun 2020; Reilev M, et al. Int J Epidemiol. Sep 2020)

**Covid Long** : 10 à 20% présenteraient encore des symptômes à **12 semaines** (source : OMS)

# Variant Omicron : que sait-on aujourd'hui ?

- 98,4% des cas positifs en France (au 24/01/2022)
- Sévérité moindre, durée d'hospitalisation raccourcie (propriété intrinsèque du variant + effet de protection des vaccins)
- Inconnue sur la fréquence de survenue des COVID longs [enjeu médico-social important néanmoins à prévoir]
- Grande transmissibilité -> nombreux cas, impact système de soin
- Affinité augmentée pour les voies aériennes supérieures et réduite pour celles inférieures -> plus facile à détecter dans la salive et dans le pharynx
- Échappement immunitaire

*Source : Avis du conseil scientifique 19/01/2022*

# Indicateurs actuels COVID-19 en PACA

**3981**

## Taux d'incidence

Nombre de cas sur 7 jours pour 100k habitants.  
L'incidence moyenne en France est 3792, et le seuil d'alerte 50.

Mise à jour : 27/01

**98%**

## Tension hospitalière

Si supérieur à 100%, alors les patients Covid19 occupent plus de lits de réanimation qu'il n'y en avait avant l'épidémie.

Mise à jour : 27/01

**1.16**

## R effectif

Si le taux de reproduction est supérieur à 1, alors l'épidémie progresse. S'il est inférieur à 1, elle régresse.

Mise à jour : 27/01

Source :  
covidtracker

## Hospitalisations et admissions en soins critiques hebdomadaires

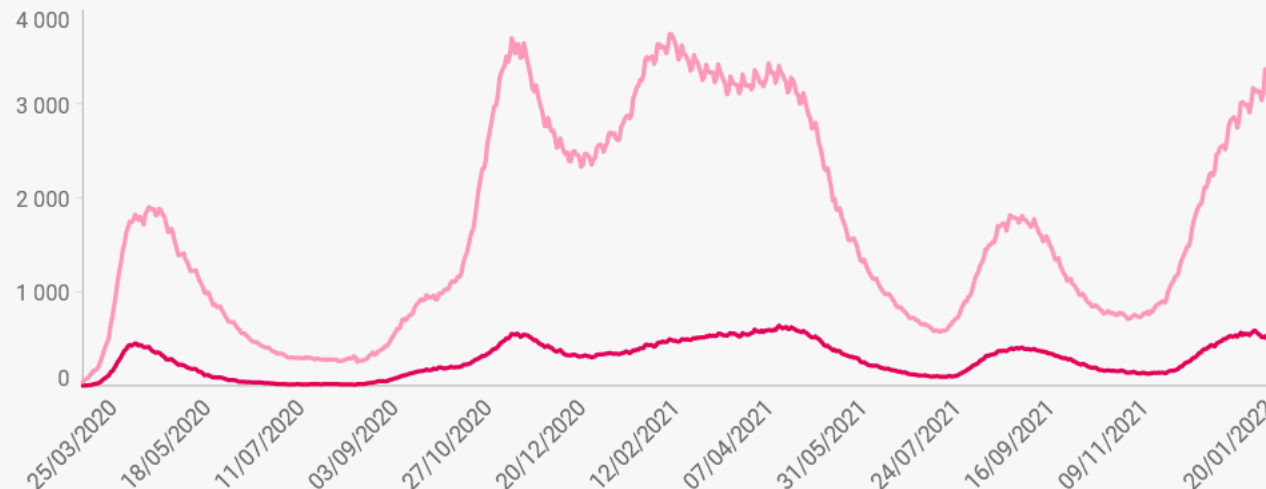
Nombre de cas hospitalisés

Nombre de nouvelles hospitalisations

**487**

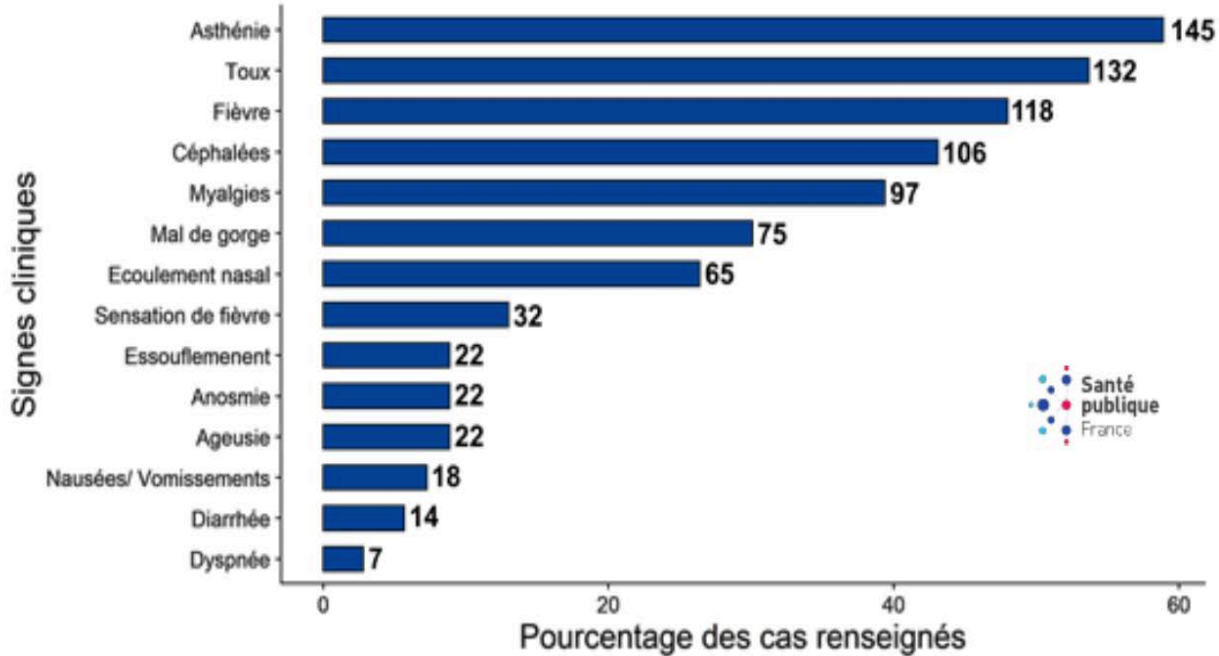
cas hospitalisés en  
soins critiques

Provence-Alpes-Côte d'Azur  
au 26/01/2022

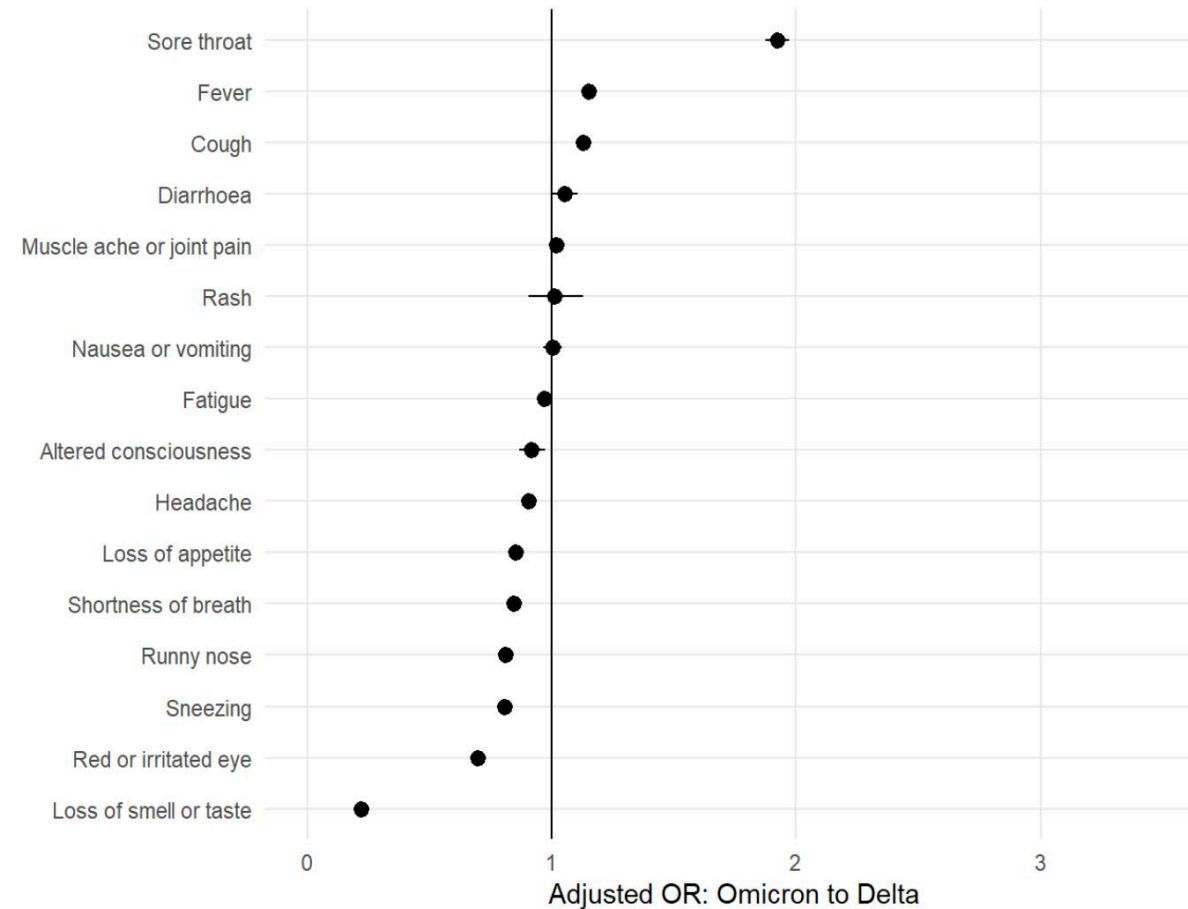


Source : Santé  
Publique  
France –  
dossier COVID

# Présentation clinique



Source : Santé Publique France (01/2022)



Source : UK Health Security Agency (01/2022)

# Facteurs de risques de formes graves

-  **de 65 ans**
-  **Antécédents cardio-vasculaires**
-  **Diabète non équilibré ou avec des complications**
-  **Pathologie chronique respiratoire**
-  **Insuffisance rénale chronique sévère**
-  **Cancer évolutif sous traitement**
-  **Obésité  
IMC > 30 kgm<sup>2</sup>**

-  **Atteint d'une maladie**  
du motoneurone, d'une myasthénie grave, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de paralysie cérébrale, de quadriplégie ou hémiplegie, d'une tumeur maligne primitive cérébrale, d'une maladie cérébelleuse progressive ou d'une maladie rare
-  **Cirrhose au stade B**
-  **Immunodépression congénitale ou acquise**
-  **Syndrome dépranocytaire majeur ou antécédent de splénectomie**
-  **Atteint de trisomie 21**
-  **3<sup>e</sup> trimestre de grossesse**

*Crédit illustration :  
Freepik*

# Mode de transmission du virus

---

## ■ Transmission respiratoire :

- Toux, éternuement, postillons
- Dans l'air, essentiellement dans un espace confiné

## ■ Transmission par les mains à partir de surfaces contaminées (moins probable)

## ■ Pour bien se protéger et protéger les autres :

- Le masque doit bien pincer le nez, couvrir bouche et menton. De type chirurgical (norme NF EN 14683) ou classe 1 grand Public (norme AFNOR SPEC S76-00) => à changer toutes les 4 heures.
- Aérer les espaces 10 min toutes les heures => détecteur de CO2 recommandé: valeur limite 800 ppm.
- Dans les espaces clos :
  - Éviter les rassemblements : réunions, repas et pauses à plusieurs (même à > 2 mètres)
  - Ne pas enlever son masque si d'autres personnes y étaient avant et qu'il n'y a pas eu d'aération
  - Co-voiturage : garder son masque + ouvrir une fenêtre.
- Nettoyage régulier des points de contact.
- Se laver régulièrement les mains.



*Credit illustration : pikisuperstar/Freepik*

# Étude ComCor sur les lieux de contamination au SARS-CoV-2 : où les Français s'infectent-ils ?

---

[1er octobre 2020 au 31 janvier 2021, inclut 77 208 participants]

- Les **repas** sont les circonstances les plus fréquemment rapportées à l'origine de ces transmissions.
- Dans 37% des cas pour les transmissions hors du domicile, la personne source de l'infection était **symptomatique** au moment du contact infectant. **!! 46% des cas en milieu professionnel !!**
- L'analyse de plus de 10 000 contacts uniques extra-domiciliaires à l'origine d'une infection montre que ce contact a eu lieu **à l'intérieur fenêtres fermées dans 80% des cas**, à l'intérieur fenêtres ouvertes dans 15% des cas, et à l'extérieur dans 5% des cas.

*Source : Étude des facteurs sociodémographiques, comportements et pratiques associés à l'infection par le SARS-CoV-2 (ComCor) S.Galmiche et al.*

# Couverture vaccinale au 26/01/2022

- Personnes avec primo-vaccination complète= 78,3% (73,8% en PACA)
- Personnes avec primo-vac. + une dose de rappel = 51,5% (48,0% en PACA)
  - Baisse de l'immunité après 5 mois
  - Efficacité vaccinale contre Omicron :

Protection contre les formes graves : 64% 1 mois après dose 2

**92%** 1 mois après dose de rappel

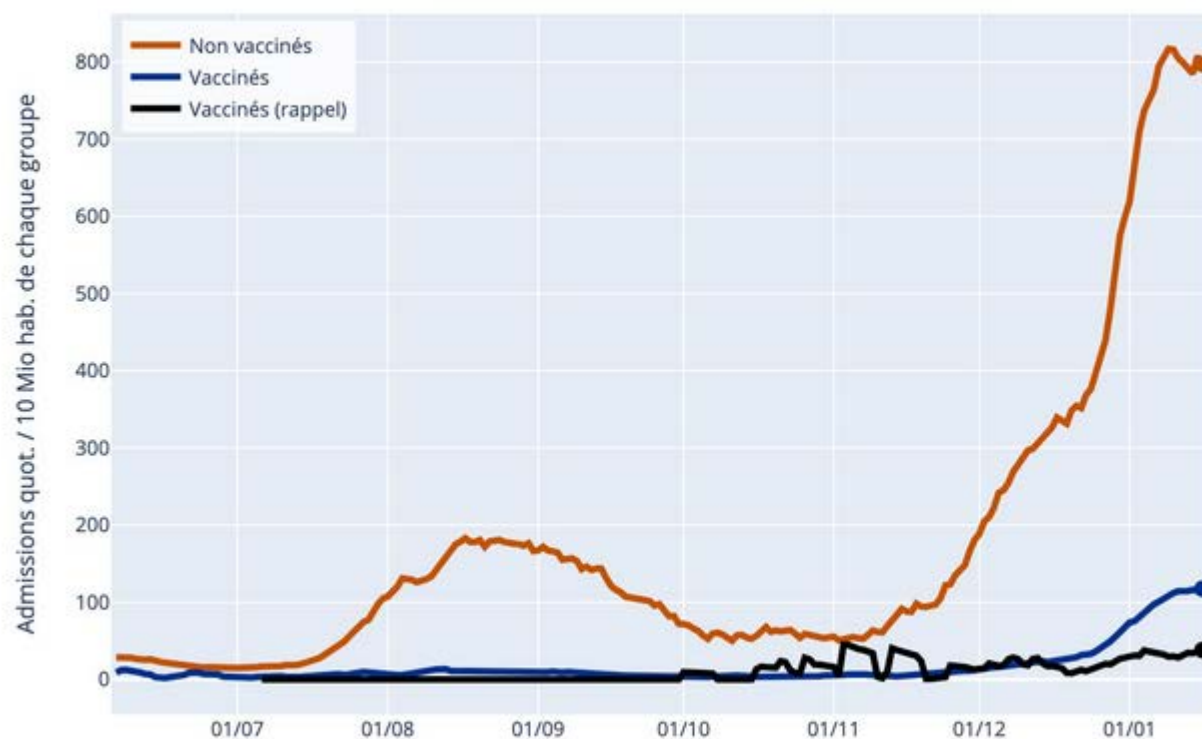
puis **83%** 3 mois après dose de rappel

*Source : Avis du conseil scientifique 19/01/2022*

# Réduction du risque d'hospitalisation par la vaccination

## Admissions à l'hôpital Covid [20 à 39 ans]

selon le statut vaccinal, pour 10 Mio hab. de chaque groupe - 16 janvier 2022  
Données DREES - @GuillaumeRozier - covidtracker.fr



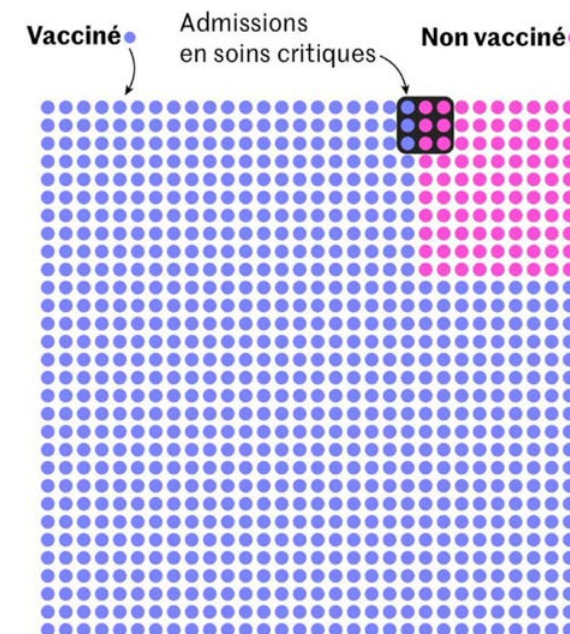
Une personne est considérée comme vaccinée après avoir terminé son schéma vaccinal.  
Hospitalisations avec test Covid19 positif.

**797 admissions non vaccinées**  
pour 10 Mio de non vaccinés

**118 admissions vaccinées**  
pour 10 Mio de vaccinés

**38 admissions vaccinées (rappel)**  
pour 10 Mio de vaccinés (rappel)

Plus la couverture vaccinale d'une population augmente, plus la part de personnes vaccinées hospitalisées est susceptible d'augmenter

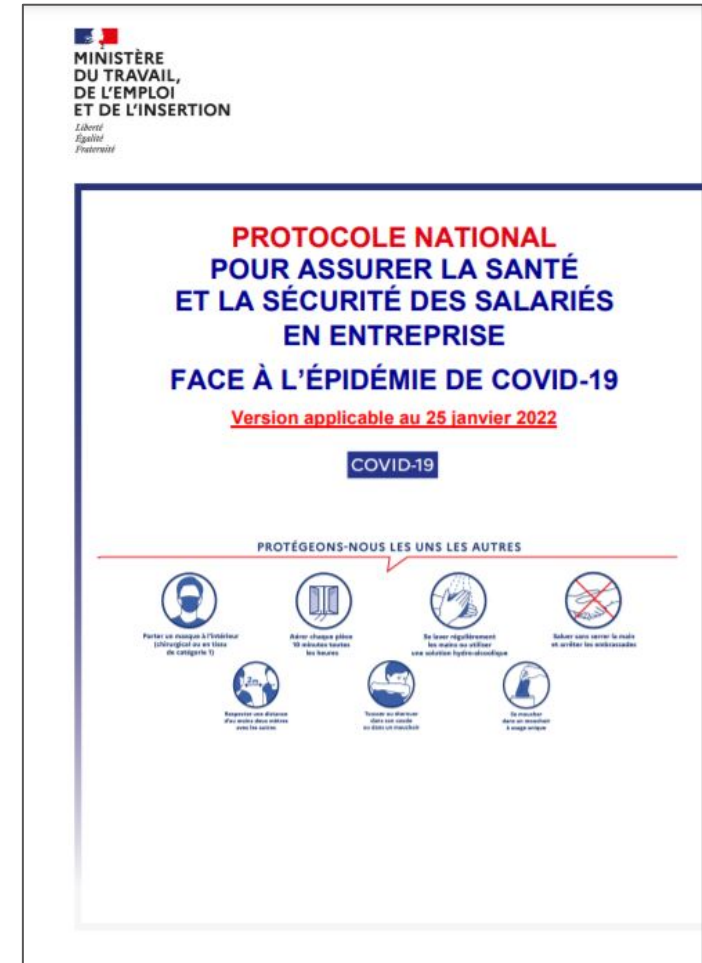


Source : Le Monde

Source : covidtracker.com (données de la DREES)

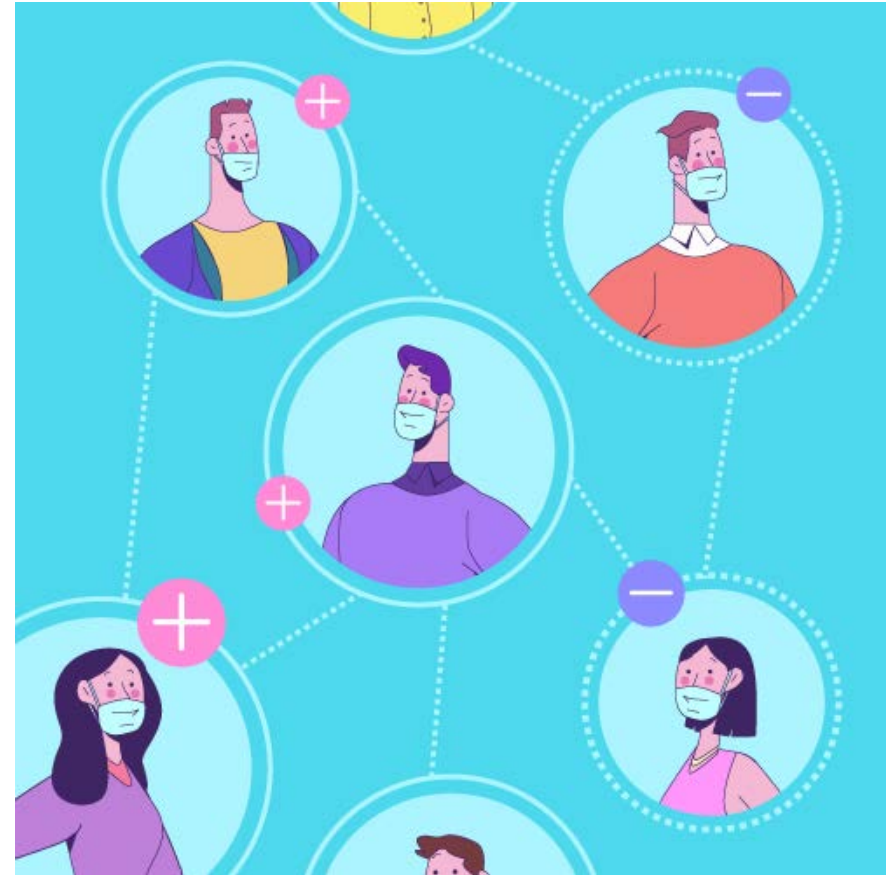
# Importance des mesures combinées

- Schéma vaccinal complet avec un rappel dès 3 mois.
- Respect des mesures barrières, dont le port du masque et la réduction des contacts, l'aération fréquente des lieux clos, le télétravail.
- Adhésion au contact-tracing.
- **En entreprise respect du protocole national du 25/01/2022**



# Endiguer la chaîne de transmission

- Se tester
- S'isoler
- Protéger



*Crédit illustration : Freepik*

# Se tester

## Il existe deux types de tests virologiques :

- le test **RT-PCR** recherche la présence de l'ARN du virus, l'analyse est réalisée par un biologiste dans un laboratoire de biologie médicale. Le résultat est obtenu en quelques heures.
- le test **antigénique** recherche les antigènes présents à la surface du virus, il s'agit d'un test rapide réalisé par un professionnel de santé (pharmacien, médecin, infirmier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste). Le résultat est obtenu en quelques minutes.

## Il existe deux types de test antigéniques :

- les tests antigéniques sur prélèvement **nasopharyngé**, réalisé par un professionnel de santé ;
- les autotests, réalisés sur auto-prélèvement **nasal**.

(Le prélèvement salivaire est recommandé pour les enfants de moins de 3 ans)

# Gestion des cas positifs

## ■ Cas positifs confirmés :

### ■ Vaccinés :

- **Isolement 7 jours** (absence de fièvre pendant 48h pour sa levée)
- Levée possible à J5 si TAG négatif
- Pas de nouveau test pour la levée de l'isolement à J7
- Télétravail possible et dérogation exceptionnelle pour les établissements de santé et médico-sociaux selon la symptomatologie

### ■ Non vaccinés :

- **Isolement 10 jours** (absence de fièvre pendant 48h sa levée)
- Levée possible à J7 si TAG ou RT-PCR négatif
- Pas de nouveau test pour la levée de l'isolement à J10

# Gestion des personnes-contacts

- Contact avec un cas, en face à face, à moins de 2 mètres **OU** ayant partagé un espace intérieur plus de 15 minutes consécutives ou cumulées sur 24 heures (ou pendant un épisode de toux ou éternuement)

⇒ Recherché jusqu'à **48h** avant le début des symptômes du cas si symptomatique ou jusqu'à **7 jours** avant le prélèvement du cas si asymptomatique

- **3 niveaux de risque :**

- **Élevé** : schéma vaccinal absent/incomplet ou immunodépression
- **Modéré** : schéma vaccinal complet (exigences du pass vaccinal)
- **Négligeable** : ATCD de COVID-19 au cours des 2 derniers mois (RT-PCR ou TAG)

Si contact à risque **élevé** : 1 test RT-PCR ou TAG à J7 avec **isolement**

Si contact à risque **modéré** : 3 tests : RT-PCR ou TAG à J0 + autotest à J2 + autotest à J4

Si contact à risque **négligeable** : 0 test

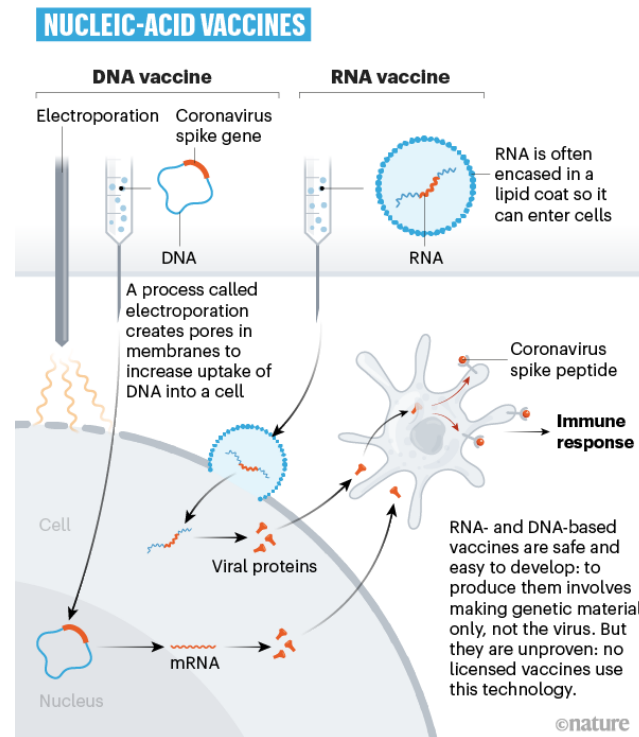
# Protéger

**Levée d'isolement** avec **port rigoureux du masque chirurgical ou FFP2 ou grand public** de filtration supérieure à 90% (Afnor 1) et le **respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique**, en évitant les personnes à risque de forme grave de Covid-19, et en favorisant dans la mesure du possible le **télétravail**.

## 2. Vaccins contre la COVID-19

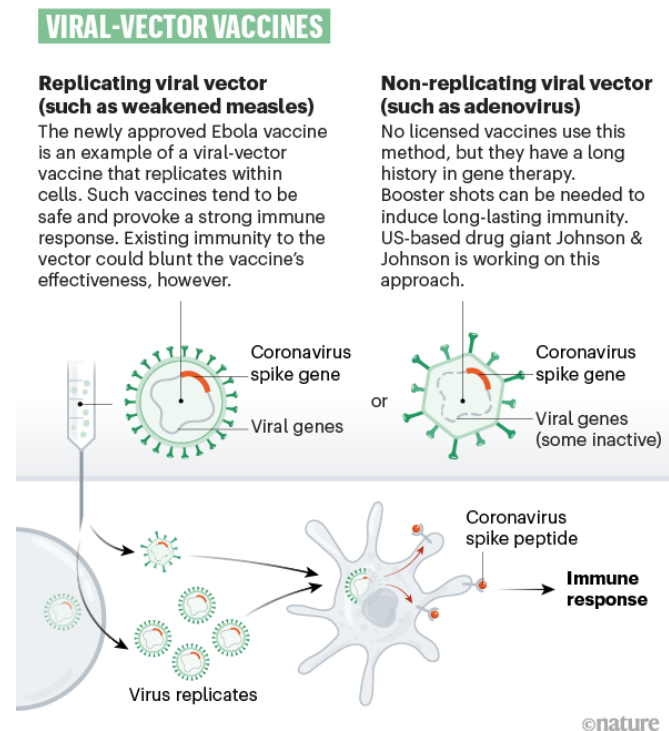
# Une variété d'approches vaccinales

## ARNm



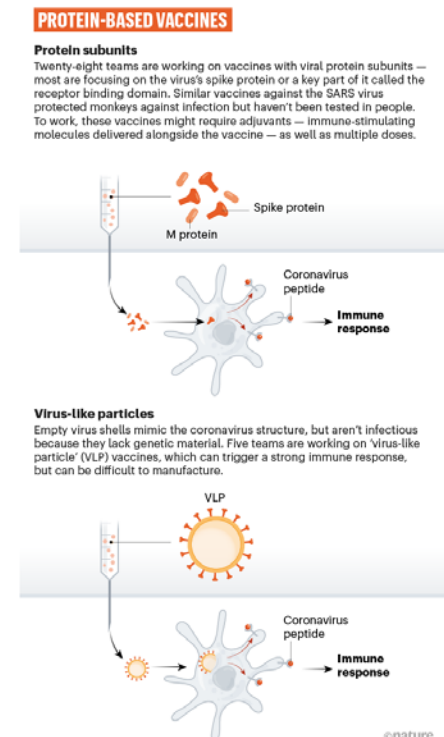
Pfizer (COMIRNATY®)  
Moderna (SPIKEVAX®)

## Vecteur viral (Adénovirus)



Janssen (COVID-19 Vaccine Janssen®)  
AstraZeneca (VAXZEVRIA®)

## Protéine recombinante + Adjuvant



Novavax (NUVAXOVID®)

# Les 5 vaccins autorisés en France



Si ATCD de COVID-19 : primo-vaccination à 1 dose

- **COMIRNATY® Pfizer/BioNTech (>5 ans)**  
Primovaccination à 2 doses espacées de **21 jours**
- **SPIKEVAX® Moderna (>30 ans, 1/2 dose en rappel)**  
Primovaccination à 2 doses espacées de **28 jours**
- **VAXZEVRIA® AstraZeneca (>55 ans)**  
Primovaccination à 2 doses espacées de **4 à 12 semaines (ou ARNm à 4 semaines) => PAS D'UTILISATION EN RAPPEL**
- **COVID-19 Vaccine Janssen® Janssen (>55 ans)**  
Primovaccination à 2 doses espacées de **2 mois (ou ARNm à 4 semaines)**
- **Nuvaxovid® Novavax (>18 ans) (Février 2022)**
  - Primovaccination à 2 doses espacées de **21 jours => PAS DE RAPPEL À CE JOUR**

RAPPEL  
à 3  
MOIS

# Les effets indésirables

**Est-ce qu'il y a des risques avec le vaccin ?**

Je risque d'en surprendre certains :

Oui, évidemment qu'il y a un risque !

Il y a toujours un risque pour n'importe quel médicament !

Demain en prenant du Doliprane vous pourrez faire une réaction allergique ou une hépatite. C'est rarissime mais c'est possible.

Pour les vaccins c'est pareil : c'est rarissime mais possible.



Risque de se faire renverser par une voiture dans l'année



5/100 000

Risque d'avoir un effet secondaire d'un vaccin



1/100 000

Risque de se faire foudroyer



1/250 000

Risque de se prendre un astéroïde sur la gueule



1/5 000 000

On pourrait presque dire qu'on a plus de risques de se faire renverser en allant se faire vacciner que d'avoir un effet secondaire du vaccin !

Source : vie de carabin

# Les effets indésirables

*La vaccination contre une maladie est recommandée uniquement si son bénéfice dépasse très largement le risque d'effets indésirables (primum non nocere)*

## ■ Effets indésirables des vaccins :

- **La plupart d'intensité légère à modérée** se manifestent le lendemain de la vaccination et durent habituellement moins de 3 jours. **Ils sont communs aux autres types de vaccinations** : douleurs au site d'injection, céphalées, fatigue, myalgies, frissons, arthralgies, fièvre d'intensité légère à modérée.
- **Symptômes pseudo grippaux** pendant quelques heures (non contagieux), pas systématiques et soulagés par du paracétamol. Population déjà vaccinée plus jeune et donc immunité plus réactive.
- **D'autres effets d'intensité plus sévère** : choc anaphylactique (réaction allergique forte) survenant dans les 15 min retrouvé chez 1 personne sur 100 000 avec une issue favorable) et augmentation des myocardiques péricardites (1 à 5 / 100 000) chez les moins de 30 ans (à issue favorable) => recommandation vaccin PFIZER en dose de rappel chez les moins de 30 ans.

# Les contre-indications à la vaccination

## ■ Définitives :

- Contre-indication dans le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) : allergie documentée à un composant (polyéthylène-glycols++) (~1000 à 2000 pers. en France)...
- Myocardite ou myo-péricardite associée à la COVID-19
- Recommandation établie après concertation médicale pluridisciplinaire de ne pas effectuer la 2<sup>ème</sup> dose de vaccin suite à la survenue d'un effet indésirable d'intensité sévère ou grave (Guillain-Barré...)
- Recommandation établie par un centre de référence maladies rares (CRMR) ou un centre de compétence maladies rares (CCMR) après concertation médicale pluridisciplinaire (avis collégial)

## ■ Temporaires :

- Traitement par anticorps monoclonaux contre la COVID-19
- Myocardite ou péricardite évolutive non liée à la COVID-19

=> **Certificat dédié (cerfa 161183\*02), volet 2 à remettre à l'employeur**

**Cerfa 161183\*02** Certificat médical de contre-indication à la vaccination COVID-19

**Identification du patient**

N° d'identification ou d'A.M.E. : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Carte patient : \_\_\_\_\_

**Identification du médecin**

Nom et prénom du médecin : \_\_\_\_\_

Identifiant (n°) : \_\_\_\_\_

N° de la structure (n°) : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Cachet du médecin : \_\_\_\_\_

Date et signature du médecin : \_\_\_\_\_



**TRÈS RARES**

# La pharmacovigilance



- 2 Centres Régionaux de PharmacoVigilance (CRPV) en PACA-Corse
  - NICE (06, 05, 83)
    - pharmacovigilance@chu-nice.fr
    - 04 92 03 47 08
  - MARSEILLE (13, 04, 84, 2A, 2B)
    - pharmacovigilance@ap-hm.fr
    - 04 91 74 75 60
- <https://signalement.social-sante.gouv.fr/> (et VACCIN COVID pour les PS)

**DECLARER UN EFFET INDESIRABLE**

*Privilégier la déclaration des effets indésirables graves et/ou inattendus  
(non mentionnés dans le RCP ou intenses en sévérité pour un effet indésirable connu)*

### **3. Pass vaccinal & Obligation vaccinale**

# Le pass sanitaire est devenu pass vaccinal au 24/01/2022

---

**pass** COVID-19  
**vaccinal**  
**obligatoire**

- Le pass sanitaire des personnes de 16 ans et plus est devenu un pass vaccinal.
- Le **pass vaccinal** consiste en la présentation de l'une de ces 3 preuves :
  - **attestation de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles)
  - **certificat de rétablissement** de plus de 11 jours et moins de 6 mois (moins de 4 mois à partir du 15 février 2022)
  - **certificat de contre-indication à la vaccination**

*Une dérogation permettant d'utiliser un certificat de test négatif de moins de 24 heures dans le cadre du **pass vaccinal** est possible jusqu'au 15 février 2022 pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin, dans l'attente de leur deuxième dose*

# Pass vaccinal : les lieux où il est exigé

- Le **pass vaccinal** est demandé dans les lieux recevant du public (à l'exception des établissements de santé et sociaux) :
  - bars et restaurants (à l'exception de la restauration collective, de la vente à emporter de plats préparés et de la restauration professionnelle routière et ferroviaire) ;
  - activités de loisirs (cinémas, musées, théâtres, enceintes sportives, salles de sport et de spectacle...) ;
  - foires, séminaires et salons professionnels ;
  - grands magasins et centres commerciaux (par décision du préfet) ;
  - transports interrégionaux (avions, trains, bus).
- Tout comme le pass sanitaire, le **pass vaccinal** s'applique pour le public comme pour les personnes qui travaillent dans les lieux où il est obligatoire et qui sont en contact avec le public.

# Obligation vaccinale des professionnels de santé

## ■ Loi n°2021-1040 du 5 août 2021 :

- Les professionnels du secteur de la santé\*
- Les professionnels ou bénévoles exerçant dans les mêmes locaux que ces professions\*
- Les personnes exerçant l'activité de transport sanitaire
- Les professionnels du secteur médico-social\*
- Les personnels navigants et militaires affectés aux missions de sécurité civile\*
- Les prestataires de services et distributeurs de matériels\*
- Les étudiants ou élèves en formation pour ces professions\*
- Les sapeurs-pompiers et personnes assurant la prise en charge de victimes\*

*\*Liste complète sur [www.solidarites-sante.gouv.fr/obligation-vaccinale](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/obligation-vaccinale)*

# Obligation vaccinale des professionnels de santé

- Soit un certificat de vaccination complète
- Soit un certificat médical de contre-indication vaccinale
- Soit un certificat de rétablissement d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois (moins de 4 mois à partir du 15 février 2022)

Les règles d'application du rappel dans l'obligation vaccinale sont les mêmes que celles applicables au pass vaccinal, à savoir l'application du délai de 7 mois au 30 janvier 2022 puis de 4 mois à partir du 15 février 2022.

# Que peut faire un employeur lorsqu'un salarié refuse de se faire vacciner ou de présenter un pass vaccinal ?

---

- En cas de refus, **poser des jours de repos conventionnels ou de congés payés**. Autrement, l'employeur sera tenu de suspendre le contrat de travail du salarié jusqu'à régularisation de la situation.
- En ce qui concerne le **pass vaccinal**, la loi prévoit, à l'issue du 3e jour suivant le début de la suspension du contrat, que l'employeur organise un entretien avec le salarié au cours duquel seront examinés les moyens de régulariser sa situation. Concernant **l'obligation vaccinale**, l'employeur est toutefois également invité à privilégier l'instauration d'un dialogue avec le salarié et à organiser un entretien avec lui pour évoquer les moyens de régulariser sa situation.
- Parmi les **moyens de régularisation, concernant le pass vaccinal**, figurent l'affectation temporaire à un poste non-soumis à l'obligation susmentionnée si les besoins et l'organisation de l'entreprise le permettent ou le télétravail, lorsque les missions sont éligibles à ce mode d'organisation de travail.
- À l'issue et dans le cas d'une situation de blocage persistante, les procédures de droit commun concernant les contrats de travail peuvent s'appliquer.

# Comment bien s'informer ?

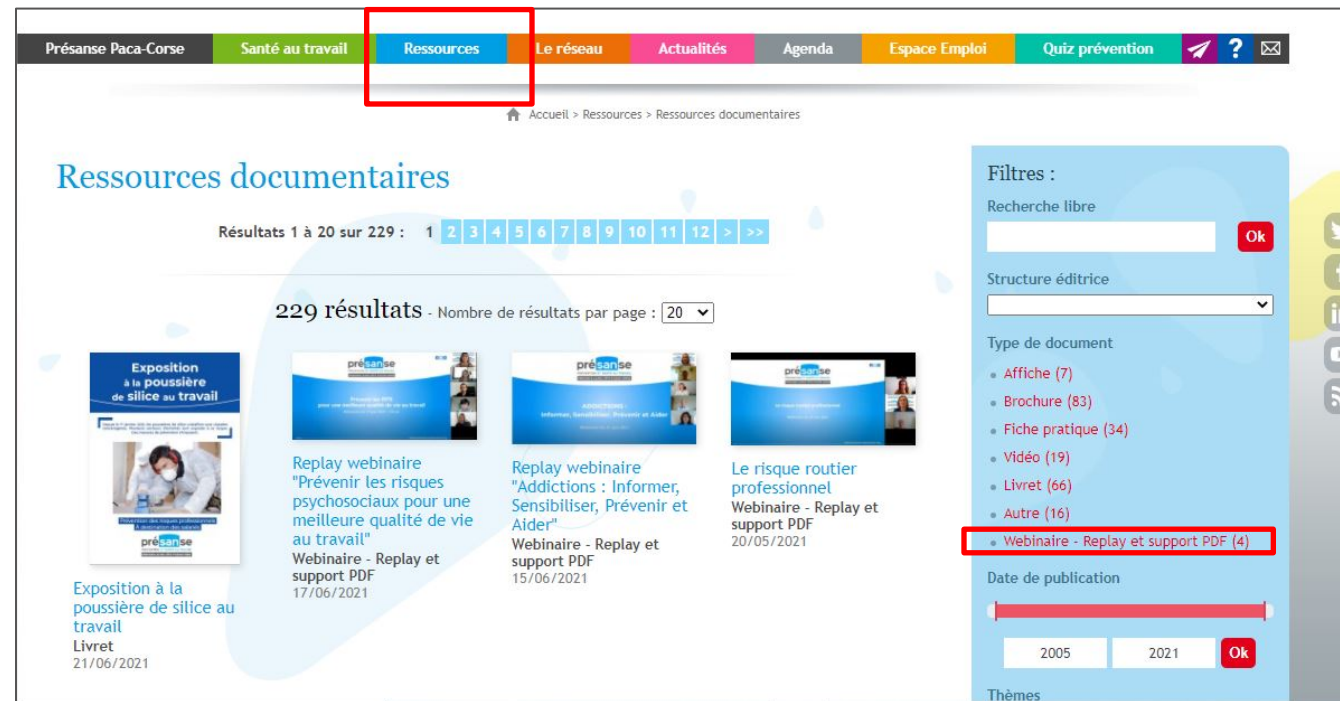
## Seules sources acceptables :

- Sociétés savantes
- Instituts ayant une expertise sur le sujet



# Retrouvez replay et support sur notre site web !

- [www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org)
- Rubrique « Ressources »



Posez vos questions !

**15 minutes de questions/réponses**



PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

[www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org)

*Merci de votre attention !*